

Les membres du Comité désirent-ils faire des commentaires ou poser des questions:

L'hon. M. REID: Monsieur le président, je me demande seulement ce qu'a été l'expérience de la province du Nouveau-Brunswick. Le présent mémoire repose-t-il entièrement sur l'expérience de la province du Nouveau-Brunswick? Il me semble que les conditions dont il y est question existent dans d'autres provinces.

Le PRÉSIDENT: Nous pouvons supposer, je crois, que ces conditions sont d'ordre général.

L'hon. M. DAVIS: Son Excellence possède-t-elle des renseignements sur la façon dont ces publications sont distribuées au Nouveau-Brunswick? Sont-elles envoyées en ballots renfermant d'autres magazines?

S. E. M^{SR} BRAY: D'autres membres de notre délégation sont plus compétents que moi pour parler de ces détails. M. Grannan, par exemple, a étudié la question.

L'hon. M. DAVIS: Le mémoire porte seulement sur les publications. Que dire des films indécents? En avez-vous découvert dans votre province, Excellence?

S. E. M^{SR} BRAY: Oui, nous nous heurtons aussi à ce problème, mais heureusement nous avons une censure.

L'hon. M. DAVIS: Je ne parle pas des films censurés qui sont présentés dans nos théâtres, mais des films de court métrage qui peuvent être vendus à des adolescents.

S. E. M^{SR} BRAY: Je ne suis pas au courant de cela.

Le PRÉSIDENT: Je ne crois pas qu'ils aient encore atteint le Nouveau-Brunswick d'une façon notable. Ils sont surtout distribués, je crois, dans les grandes villes des États-Unis et peut-être dans quelques-unes des grandes villes du Canada.

L'hon. M. DAVIS: On nous a dit qu'il s'en vendait ici à Ottawa. Et que dites-vous des disques de phonographes indécents, Excellence?

S. E. M^{SR} BRAY: Je crois qu'il est possible d'en obtenir.

L'hon. M. DAVIS: Dans votre diocèse?

S. E. M^{SR} BRAY: Je le crois.

L'hon. M. DAVIS: Est-il possible d'en obtenir aisément?

S. E. M^{SR} BRAY: Je ne le sais pas.

Le PRÉSIDENT: Y a-t-il d'autres questions? Sinon, au nom du Comité, je désire exprimer à Son Excellence nos remerciements et nos félicitations.

Je désirerais maintenant inviter le Révérend J. D. McLeod, qui représente la *Ministerial Association*, de Saint-Jean (Nouveau-Brunswick).

Le Révérend J. D. McLEOD, de la *Ministerial Association*, de Saint-Jean (Nouveau-Brunswick): Monsieur le président et messieurs les sénateurs, j'ai peu de remarques à ajouter au magnifique mémoire présenté par Son Excellence M^{SR} Bray qui a très bien exposé la situation.

Je sais que j'interprète le sentiment de l'association que je représente en exprimant notre profonde appréciation de l'intérêt manifesté par le Sénat du Canada en instituant ce comité spécial. Je suis certain qu'en définitive cette initiative convaincra la population en général qu'il est urgent de trouver une solution à ce problème de l'heure.

A la *Ministerial Association* de Saint-Jean, nous nous occupons de cette question depuis quelques mois et en sommes venus à la conclusion que la seule méthode effective de régler le problème est d'atteindre la source d'approvisionnement, ainsi que l'indique la résolution qui vous a été présentée. Tout effort